

Communiqué de presse

Jeudi 16 octobre 2025, Levallois.

PLF 2026 : Un budget qui anéantit le réseau des Chambres de Commerce et d'Industrie (CCI), l'un des derniers acteurs d'accompagnement de proximité des entreprises et le premier formateur après l'Education Nationale

Le projet de loi de finances 2026 prévoit une baisse drastique d'un tiers du budget des CCI. Cette décision est non seulement incompréhensible, mais aussi **à contre-sens, anti-économique, injuste et inacceptable**.

À contre-sens pour notre économie car elle intervient dans une période où nos entreprises traversent des difficultés sans précédent avec un record de défaillances soit 66 000 en 2024 et une prévision encore plus alarmiste pour 2025 avec 68 000 entreprises concernées. Des entreprises qui n'ont jamais fait autant appel à leur CCI pour les soutenir et les accompagner avec 1 134 000 accompagnements réalisés en 2024.

Anti-économique pour notre pays car la mesure d'impact des CCI en 2025 (institut indépendant Opinionway) démontre qu'elles créent a minima 4 fois plus de valeur que le montant qu'elles perçoivent de l'Etat.

Injuste pour les entrepreneurs, les commerçants et l'ensemble des collaborateurs des CCI qui ont accepté et assumé une baisse des dotations de l'Etat de 66% depuis 2013.

Inacceptable car cette baisse, qui renierait l'engagement pris par l'Etat pour la période 2024-2026 où les CCI sont d'ores et déjà mises à contribution de 100 millions €, entraînerait une suppression de plus de 3 000 emplois, touchant ainsi des collaborateurs qui n'ont pas démérité, soit pour les seules CCI autant que l'ensemble des réductions de postes dans la fonction publique prévues dans le PLF2026.

Dans ce contexte, le PLF 2026 signifierait la ***fin du réseau des CCI***.

« Nous demandons donc au Gouvernement de renoncer à cette trajectoire budgétaire destructrice et de rétablir une vision stratégique, équitable et durable du rôle des CCI au profit de nos entreprises, de nos apprenants et de nos territoires. »

Alain Di Crescenzo, Président de CCI France.

Chefs d'entreprise, entrepreneurs, commerçants, étudiants, territoires, vous pouvez compter sur nous. Nous restons mobilisés à 200% à vos côtés.

Contact communication & médias

Yann Drumare – yann.drumare@ccifrance.fr – 06 50 75 49 48